



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1819

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1819 intitulé :

Règlement instaurant le programme Rénovation Québec, volet maisons lézardées, sur le territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion – Programmation 2022-2023

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 6 septembre 2022.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 13^e jour du mois de septembre 2022.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca